

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

La lettre de Mgr Touchet. — L'attitude du clergé. La présence des franc-maçons. Orléans, le 27 avril. — La lettre si digne et si ferme de Mgr Touchet produit une immense impression dans la population. Il est aisé de voir que l'attitude de la franc-maçonnerie compromet la fête traditionnelle de Jeanne d'Arc en même temps que les intérêts commerciaux de la ville. Il est certain, en effet, que malgré le dévouement engagé de troupes, et la présence de franc-maçons, la majorité de la population s'abstiendra de participer au cortège...

Un accord a été intervenu dans laquelle les intérêts en cause sont restés sans parti pris. Dans l'après-midi de mercredi, M. Gustave Wattinne, adjoint au maire, a rendu visite à M. Vincent, préfet. Il a été décidé, d'un commun accord, qu'une conférence mixte, présidée par M. le préfet, aurait lieu, aujourd'hui jeudi, à 8 heures et demie, à la Mairie de Roubaix, où assisteront, en dehors des délégués du personnel ouvrier et employé et des représentants de la Compagnie, les maires des deux villes et les adjoints chargés des tramways.

Les Ouvriers du Bois

A TOURCOING. A la suite d'une réunion tenue mercredi après-midi à trois heures, au siège du syndicat, les charpentiers-menuisiers, nous communiquent la note suivante: « La réponse des patrons n'étant pas satisfaisante, les ouvriers ont, par un vote secret, à l'unanimité, mais avec une majorité de 15 voix, décidé de continuer la grève jusqu'à ce que satisfaction soit accordée. Des secours seront distribués aux plus nécessiteux. Une nouvelle réunion aura lieu aujourd'hui, à neuf heures. »

LES AUTRES GRÈVES

A ROUBAIX. Une excursion de grévistes tournoisins. — Pour mettre en grève les peignages. — Deux arrestations. Vers onze heures et quart du matin, 200 grévistes du peignage Binet, de Tourcoing, sont venus à Roubaix avec l'intention d'entraîner dans le mouvement gréviste les peignages de Roubaix. Arrivés par le boulevard de Strasbourg, ils se sont dirigés vers la rue d'Avéghem, où se trouve le peignage Alfred Motte et Cie. Le concierge de l'établissement refusa de les laisser entrer comme ils le demandaient, puis, comme ils devenaient menaçants, il téléphona au commissariat central de police. M. Dequenne, commissaire-adjoint de la sûreté, y fut envoyé en toute hâte avec une douzaine de ses agents.

Après la Séparation

Le syndicat des curés de Paris. Paris, le 27 mai. — Nous avons dit que M. l'abbé Soulaige-Bodin, curé de Notre-Dame-du-Travail à Plaisance, a déposé à la préfecture de la Seine, les statuts d'un syndicat nouveau, réunissant une vingtaine de curés du diocèse de Paris. Le très dévoué et très ingénieux curé de Plaisance explique ainsi l'initiative qu'il a prise en formant ce syndicat avec ses confrères: « Nous avons perdu une grande partie de nos ressources: c'est en recherchant le meilleur moyen d'augmenter leur budget que vingt-deux curés de la banlieue de Paris ont décidé de s'unir pour faire en commun leurs achats principaux. Rien que sur le charbon, l'économie est de 1.000 francs par an. Pour réaliser à bon compte le plus grand de nos achats en commun, la personnalité civile était indispensable. Nous avons révisé la loi de 1901 comme dans une cause où des assimilations possibles avec les catholiques; nous avons revêtu également le système corporatif avec un trop restreint. Les sommes mises par des professionnels, ministres du culte, malades par les fidèles? Nos confrères ne sauraient prendre ombre de cette organisation. D'ailleurs, l'article 2 de nos statuts ne pose pas le but: « Le syndicat a pour but, dit-il, de servir l'étude et la défense des intérêts matériels des catholiques en tant qu'ils ne sont pas contraires aux règles de l'organisation générale du culte catholique. »

LES PAPIERS MONTAGNINI

La Commission d'examen. Paris, le 27 mai. — La sous-commission chargée de dépouiller les papiers de la Nonciature s'était arrêtée au scellé 12 du dossier dont elle est saisie et dont les documents n'avaient pas été soumis à la traduction par le Parquet sur la demande de M. Gadary, délégué du ministre des Affaires étrangères. Ces documents se rapportent aux questions suivantes: 1. Les églises italiennes en Orient; 2. Le tribunal d'arbitrage de La Haye; 3. La guerre russo-japonaise; 4. Une demande d'admission du Vatican au tribunal de La Haye. Le rapporteur, M. Bourély a avisé ses collègues qu'il se proposait de demander à la Commission que le ministre des Affaires étrangères soit entendu avant de décider la traduction de ces pièces.

LES GRÈVES dans la Région

A ROUBAIX. La Grève générale des employés et ouvriers des tramways. La préfecture annule les délibérations des Conseils Municipaux de Roubaix et de Tourcoing. La Compagnie consent à discuter. — Une conférence mixte va se réunir à Roubaix sous la présidence de M. le Préfet du Nord.

Le service des tramways reste totalement interrompu dans les deux villes de Roubaix et de Tourcoing par suite de la continuation de la grève générale des employés et ouvriers de la Compagnie. Cette situation, qui se prolonge si malheureusement, ne va pas sans causer la plus grande gêne aux commerçants, représentants, écoliers et, surtout, ouvriers qui sont obligés de faire à pied de longs trajets dans la boue.

Une éclaircie vient cependant d'apparaître. La Compagnie consent à discuter avec son personnel dans des conditions que nous indiquons plus bas. C'est un premier pas fait vers l'entente. Nous voulons espérer, dans l'intérêt des parties en cause et dans celui du public que l'accord est imminent.

Les subventions accordées par les municipalités aux grévistes. — Délibérations annulées. MM. Eugène Motte, maire de Roubaix et Gustave Dron, maire de Tourcoing, ont été avisés, mercredi matin, que M. le Préfet du Nord avait annulé les délibérations par lesquelles les Conseils municipaux des deux villes avaient décidé d'accorder des subventions aux grévistes de la Compagnie des Tramways.

Les grévistes ne pourront donc toucher les deux subsides de 1500 francs et de 1000 francs que leur avaient votés les assemblées communales, à moins que ces dernières ne changent les délibérations qu'elles avaient prises.

En effet, M. Vincent a fait valoir qu'il ne pouvait approuver ces délibérations dans la forme, du moins, où elles ont été prises, parce qu'elles sont contraires à la jurisprudence constante de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat. Toutefois, M. le Préfet ajoute qu'il est décidé d'approuver les votes des Conseils municipaux qui décideraient d'affecter aux Bureaux de bienfaisance les crédits votés pour qu'ils soient affectés aux familles les plus nécessiteuses des ouvriers et employés en grève.

ON VA DISCUTER

L'Administration municipale de Roubaix s'était empressée d'envoyer, dès lundi soir, à la Compagnie des Tramways la délibération du Conseil municipal. M. Eugène Motte, maire, a reçu, mercredi matin, la réponse de M. Joubert, administrateur-délégué de la société. Dans cette lettre, le représentant de la Compagnie informe M. le maire qu'il a demandé à M. le préfet du Nord de bien vouloir

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

CONTRIBUABLES, A VOS POCHE!

Les impôts augmentés de 2,50 %. Les contribuables reçoivent, en ce moment, leur feuille ou, en style administratif, un avertissement pour l'impôt. Les contribuables avertissement dit sans frais, ce qui n'implique pas qu'il ne nous coûte souvent fort cher! C'est surtout, le cas cette année, car il n'est sûrement pas un contribuable qui n'ait fait la grimace en recevant la « douleuruse » de 1907. Nous sommes bien habitués, n'est-ce pas, à trouver régulièrement, chaque année, quelque augmentation dans les papiers dont nous honorons M. le percepteur. Les contribuables français n'ont pas, par conséquent, à se plaindre. Mais, cette fois, Jacques Bonhomme commence à trouver que la dose est un peu forte! Songez donc que nos contributions ne sont pas augmentées de moins de 2 francs 50 % en moyenne! Jamais, croyons-nous, depuis longtemps, du moins, on n'avait constaté une pareille progression d'une année à l'autre.

LES DÉBATS

Mardi matin, 12 débauchés au service de M. Joveneaux, déchargeur de bateaux, à Wasquehal, se sont mis en grève. Ils réclament 0,05 d'augmentation par tonne de charbon. Une grève d'oléophère. Les 150 ouvriers de M. Adolphe Gros, blanchisseur, rue de Lille, ont tous quitté le travail, mardi à midi. Leurs délégués ont demandé une augmentation de 0 fr. 25 par jour, qui leur fut aussitôt accordée. Une demi-heure plus tard, les ouvriers reprenaient le travail.

A NEM

A la teinturerie de M. Firmin Cabart. Trente-cinq ouvriers de cet établissement se sont mis en grève mercredi à midi. Ils réclament une augmentation de salaire de 0 fr. 25 par jour. Il reste au travail une douzaine d'ouvriers et ouvrières. Les chômeurs ont fait leur déclaration de grève à la mairie. L'Administration municipale en a avisé la Préfecture, et M. Payen, juge de paix, à Lannoy.

LES OUVRIERS

Chez M. J.-B. Belain, entrepreneur de couvertures de bâtiments, au Petit-Lannoy, les ouvriers et manœuvres, au nombre de six, ont abandonné le travail mercredi matin à dix heures. Ils demandent, pour les ouvriers, de porter le prix actuel de l'heure qui est de 0 fr. 35 à 0 fr. 45; pour les aides de 0 fr. 20 à 0 fr. 25.

A TOURCOING

Notre avons relaté hier la manifestation qui s'est produite mardi à une heure et demie, lors de la reprise du travail au peignage de la Tossée, rue de Roubaix 157. Parmi les manifestants qui voulaient empêcher la rentrée de 80 ouvriers, l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière entra, le manifestant la saisit par le bras ne voulant pas la laisser avancer. Verkaemst dégrafa l'ouvrière, mais devant le nombre des manifestants ne put arrêter le dégoûteur. Après avoir fait des recherches l'agent Verkaemst avait remarqué un dégoûteur, qui, en état d'ivresse, manifestait bruyamment. Au moment où une ouvrière